

MAIRIE DE ST MANDRIER SUR MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

=====

Nombre de Membres
En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoirs : 3

Qui ont pris part à la délibération : 15

SEANCE DU 26 MARS 2019

=====

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300928-20190326-2019-03-26D03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2019

Publication : 03/04/2019

L'an deux mil dix-neuf et le 26 du mois de mars à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame ROURE, vice-présidente du CCAS.

Présents : Mme ROURE - Mme GIOVANNELLI - Mme ROUSSEAU - M. TOULOUSE - Mme MATHIVET, M. COIFFIER Conseillers municipaux - Mme ESPOSITO - Mme MARECHAL - Mme APONTE – Mme PECHARD - Mme POPOTTE - Mme MAIS, Membres

Pouvoirs : M. VINCENT à Mme ROURE - Mme DEMIERRE à Mme MARECHAL - Mme VIENOT à Mme ESPOSITO

3 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018

Mme ROURE, vice-présidente, expose à l'Assemblée que le Compte Administratif de l'exercice 2018 est arrêté comme ci-après :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	130 801,05	128 607,54	347,00	1 729,00	131 148,05	130 336,54
Résultat exercice 2018	-2 193,51			1 382,00	-811,51	
Résultat antérieur reporté		27 231,88		2 348,36		29 580,24
Résultat de clôture 2018		25 038,37		3 730,36		28 768,73

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est arrêté à la somme de **25 038.37 €**, somme reprise au compte 002 RECETTES du BP 2019.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est arrêté à la somme de **3 730.36 €**, somme reprise au compte 001 RECETTES du BP 2019.

- OUI l'exposé de Mme la Vice-Présidente ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales
- VU le Compte Administratif de 2018 ;
- Statuant sur l'affectation de ce résultat ;
- Le Conseil d'Administration délibérant, **DECIDE PAR 14 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION (M. COIFFIER)** d'affecter le résultat comme suit :

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est arrêté à la somme de **25 038.37 €**, somme reprise au compte 002 RECETTES du BP 2019.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est arrêté à la somme de **3 730.36 €**, somme reprise au compte 001 RECETTES du BP 2019.

Pour extrait conforme, le 27 mars 2019.

Signé :

La Vice-Présidente,
S. ROURE